



Ce bulletin du Cercle Royal Apicole de Nivelles et Environs a été créé en janvier 1970. Il est distribué gratuitement à tous les membres du Cercle et aux personnes de la région intéressées par l'apiculture.

Son but est d'informer les membres ne pouvant pas participer aux activités du Cercle, annoncer et commenter les conférences.

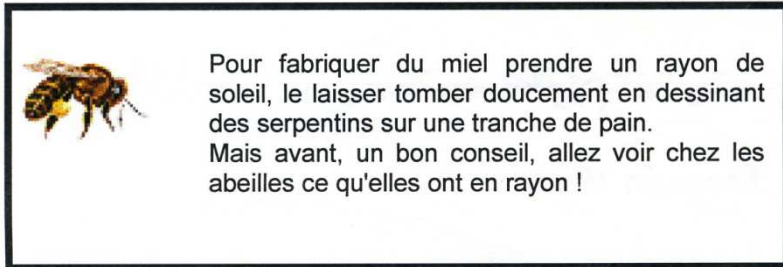
Mais aussi de faire connaître notre section auprès du public et les expositions auxquelles nous participons. Ce bulletin n'a pas la prétention de remplacer ni même de vouloir compléter la Belgique Apicole.



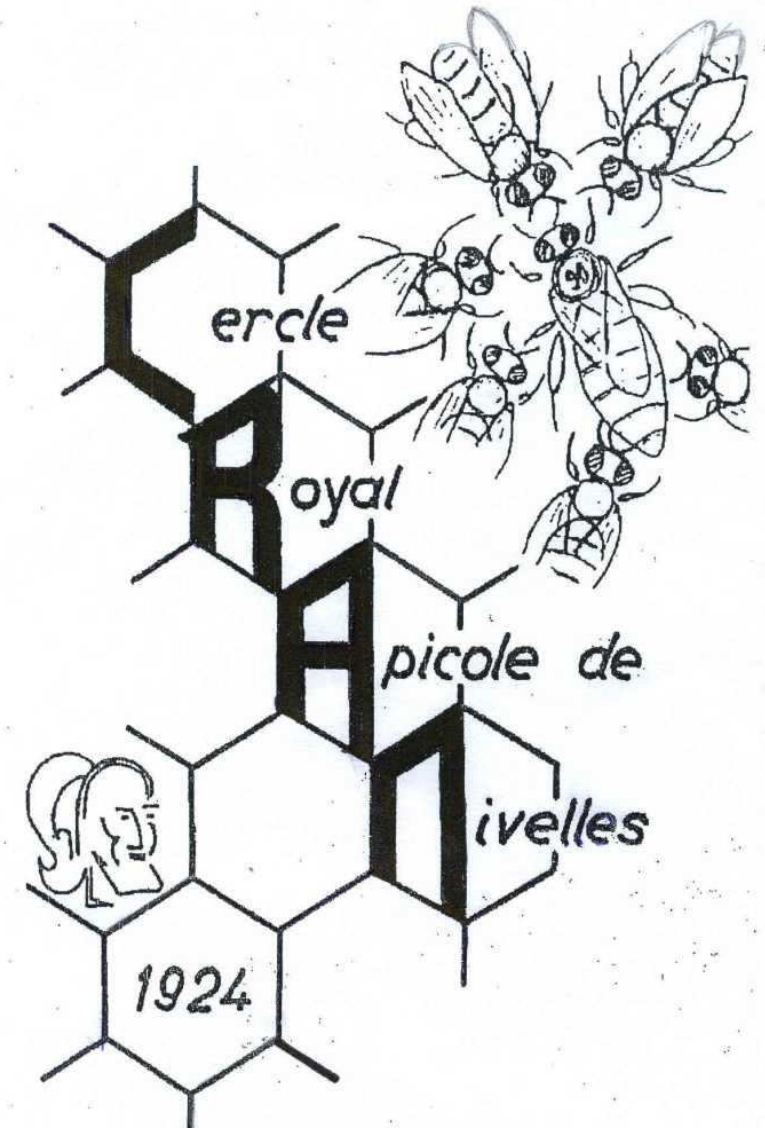
**Cercle Royal
Apicole
de Nivelles
depuis 1924**

Nos réunions se font à Nivelles dans un local mis à notre disposition par « Le Canotier » sur la Grand' Place face à notre magnifique collégiale Sainte - Gertrude.

« Quand le dernier arbre sera abattu, la dernière rivière empoisonnée, le dernier poisson capturé, la dernière abeille infestée, alors vous découvrirez que l'argent ne se mange pas »



Pour fabriquer du miel prendre un rayon de soleil, le laisser tomber doucement en dessinant des serpentins sur une tranche de pain. Mais avant, un bon conseil, allez voir chez les abeilles ce qu'elles ont en rayon !



N°34 / FÉVRIER 2015

(Les articles parus dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs)

Québec révisé les conditions d'utilisation des néonicotinoïdes

« Le ministère est à réviser les exigences en matière des pesticides afin de proposer notamment un resserrement des conditions d'utilisation des pesticides les plus à risque en milieu agricole, dont les néonicotinoïdes », a indiqué à la *Terre* Audrey Lamothe-Cloutier, porte-parole du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

À vrai dire, la pression est plus forte que jamais pour forcer les autorités à restreindre l'utilisation des insecticides systémiques, dont les néonicotinoïdes, notamment en diminuant les volumes de semences enrobées avec ces produits.

Rappelons qu'en novembre dernier l'Ontario a publié un communiqué dans lequel il a annoncé l'objectif de réduire de 80 % le nombre d'hectares plantés avec des semences de maïs et de soya traitées aux néonicotinoïdes d'ici 2017.

Et ce matin, les apiculteurs du Québec et de l'Ontario ont pressé leurs ministres provinciaux respectifs d'« agir de façon urgente afin de mettre fin au déclin des pollinisateurs [...] en prenant les mesures nécessaires pour réduire rapidement et drastiquement [...] la quantité d'insecticides neurotoxiques dits systémiques qui sont présentement utilisés massivement dans les grandes cultures », pouvait-on lire dans un communiqué de presse de la Fédération des apiculteurs du Québec le 23 janvier 2015

Recettes de cuisine au miel, rapides, faciles, de saison...

REMEDE DE SAISON

Hiver, maux de gorge; au lieu de prendre des médicaments qui vont diminuer vos défenses naturelles .

verser du thé dans un bocal... combiner à des tranches de citron, du miel et du gingembre si possible coupé en tranches.

Fermer le récipient et le mettre dans le réfrigérateur, une gelée se forme.

Pour servir, prendre une cuillère soupe de cette gelée dans une tasse et versez de l'eau bouillante.

Conservez au réfrigérateur 2-3 mois. Et vous aurez un nectar contre les maux de gorge

Madame Nathalie Mawet (AAJE)

La vie du Cercle

C'était le vœux le plus cher de notre Président: que le Cercle apicole poursuive sa route, pour promouvoir l'abeille et l'apiculture, pour renforcer la solidarité entre ses membres, toujours dans une voie positive malgré tous les soucis rencontrés par les apiculteurs.

Dans cette optique, après avoir encaissé le coup de son décès, les membres du comité se sont réunis il y a quelques jours (jeudi 12 février) afin de prendre un certain nombre de décisions et de concrétiser les projets en cours ou "en démarrage".

En voici un rapide aperçu:

L'intérim pour le poste de Président sera assuré par Guy Van Ael jusqu'à l'assemblée générale qui se déroulera en octobre.

Nous nous sommes distribué les postes de représentativité assurés par Roger dans le passé.

Excusez du peu:

Guy Fastenakels à la FABW (Brabant)

JF Charlier à la UFAWB (Union de Wallonie) si besoin.

Alain Schockert aux relations avec la Ville de Nivelles

Guy Van Ael et Paul Wadeleux au comité d'accompagnement Miel du CARI

JF Charlier au comité d'accompagnement des apiculteurs à la RW (les ruchers-tampon)

De plus, Paul, les "deux Guy" et JF participent au PCDN de Nivelles.

Il resterait la FAB (niveau national) & l'AFSCA.

De plus, notre secrétaire est chargé de prévenir officiellement diverses organisations et publications du décès de Roger, dont notamment "La Belgique Apicole". Nous devons aussi corriger les documents relatifs au Cercle que nous donnons lors de manifestations.

Les projets concrets de 2015

"La ruche kenyane" par Daniel Isores le dimanche 15 mars 2015

Conférence à 15h00 dans l'arrière salle du "Canotier" sur la Grand'Place

" Journée d'étude et de promotion du miel, de l'abeille et de l'apiculture" lundi de Pentecôte le 25 mai.

Le blog du Cercle

La concrétisation du "blog" du Cercle est réalisée dans les grandes lignes par Gérard Olivier, un de nos jeunes passionnés. Il sera lié à un site du Cercle Royal Apicole de Nivelles et Environs. Le principe est de placer de petits articles, des réflexions, des liens pour des sites d'apiculture, des résumés de conférences ou de cours, etc que d'aucun pourront lire et commenter.

Le lien au Cercle apicole se faisant naturellement pour tout qui connaît ce mode d'expression.

Ça nous donnera "une belle vitrine" en ce début de 21ème siècle, mais il va sans dire que nous attendons beaucoup de VOUS, les apiculteurs nivellois, pour alimenter ce blog.

Toutes les informations pratiques dont l'adresse du site au prochain épisode.

Un extracteur quasiment neuf a été acheté à Adrienne qui arrête ses activités apicoles. Il sera possible de le louer pour un prix modique. Infos chez Paul Wadeleux (0496/552498)

Le rucher-tampon

Je vous convie à lire plus loin dans la revue les conditions "théoriques" de la concrétisation de notre rucher-tampon. La partie pratique et l'installation à Baudémont chez monsieur François-Xavier de Mahieu se poursuivra en février-mars.



Hommage à Roger de Alain Schockert et Guy Van Ael, amis de Roger et Roberte
Vice-Présidents du Cercle Royal Apicole de Nivelles et Environs

Il est, dans la vie, de ces personnages que l'on croise et qui ne laissent pas indifférents. De ces personnages qui laissent une trace indélébile dans notre mémoire. Plus encore, si on les a côtoyés, écoutés, observés...

Roger était de cette trempe. C'était un tribun !

Sa voie grave résonne encore dans ma tête lorsqu'après des conversations téléphoniques parfois interminables, il ponctuait à chaque fois celles-ci d'une voix subitement devenue intimiste et douce : « Au revoir, sais-tu ».

Oui, Roger s'est imposé à l'échelle internationale dans le monde apicole. Tout le monde le connaissait. Il est vrai que ce puits de science pouvait tenir ses auditoires de tout âge, et de tout milieu, en haleine. Cet agronome de formation a mis son savoir au service de tous.

Le Rwanda a marqué sa vie. Il était, à juste titre, fier d'y avoir formé des équipes afin d'implanter des ruchers tous azimuts, d'y favoriser l'apiculture pastorale. Ce qui m'impressionnait à chaque fois qu'il parlait du Rwanda, et il était intarissable sur le sujet, c'était sa mémoire d'éléphant. Il racontait par le menu tant d'épisodes agrémentés de détails pointus, et énumérant tous ces noms les plus imprononçables les uns que les autres. Le Rwanda, pays qu'il admirait, Roger y a laissé une partie de son âme, de son cœur. Et probablement beaucoup d'amis, à commencer par la population indigène et ses très nombreux élèves.

A quoi s'engagent les sections ?

Les sections peuplent les ruches, réalisent les divisions, font les traitements sanitaires et tous les travaux apicoles nécessaires. Le matériel subsidié est propriété des sections. De ce fait, les sections entretiennent le matériel acquis grâce au subside et procèdent aux réparations éventuelles.



Si le projet devait être abandonné par la section avant l'échéance du 31 janvier 2025, les responsables s'engagent à prévenir le CARI qui prévient l'administration régionale de ce changement. Dans ce cas, la Région se réserve le droit soit de récupérer le matériel acquis grâce à la subvention soit de demander le remboursement de la valeur résiduelle du matériel subsidié. Dans le cas d'une récupération du matériel, la Région pourra redistribuer le matériel à des sections poursuivant le projet ou le réaffecter à toute fin qu'elle juge utile.

Les sections tiennent un registre de suivi des colonies et de suivi des transactions qui pourra leur être demandé par l'administration régionale. Les sections tiennent à disposition de toute personne mandatée par la Région toute pièce justificative nécessaire à la vérification de la bonne utilisation de la subvention pendant la période d'application. Les sections renvoient le formulaire de suivi annuel.

Les ruches seront regroupées en un seul lieu, un rucher de section qui, soit appartient à la section, soit bénéficie d'une convention entre le propriétaire (privé, administration, etc.) et la section. Une copie de la convention passée entre la section et le propriétaire du lieu sera fournie au CARI pour pouvoir bénéficier de la subvention. L'accès au matériel subsidié est donné à toute personne mandatée par la Région pour effectuer la vérification de la bonne affectation de la subvention.

La section gère le rucher. **Une équipe de gestion de minimum 2 personnes** du rucher tampon est constituée. Leurs noms sont communiqués au CARI.

Le système est économiquement auto-suffisant (cadres, cires, traitements sanitaires, etc.). Les frais seront couverts par la participation financière des apiculteurs demandeurs du service. Le matériel est identifié à l'aide de plaques fournies par la Région. La section est enregistrée auprès de l'AFSCA.

Protocole pour la mise en place du projet

Les sections participantes informeront leurs membres de ce nouveau service et des conditions de participation. Le prix à payer pour obtenir une colonie peut varier d'une section à une autre puisque **chaque section est libre de fixer le prix**. Après avoir vérifié que l'apiculteur membre de la section a bien perdu ses colonies, les responsables du rucher tampon lui octroient une ou plusieurs colonies de redémarrage à un prix démocratique. Les apiculteurs ayant besoin de redémarrer leur cheptel devront avoir traité leurs colonies selon les préconisations officielles. C'est la condition *sine qua non* pour bénéficier de ce service.

Les ruches ne sont équipées que d'une seule hausse car elles ne sont pas destinées à la production de miel. Les ruchettes seront vidées avant le mois d'avril. Les problèmes d'essaimage ne devraient pas se poser puisque les colonies seront systématiquement déforcées pour repeupler les ruchettes. En cas de non demande, les essaims pourront être vendus au prix du marché pour couvrir les frais du système.

Une évaluation du fonctionnement du système sera réalisée annuellement.

Les sections bénéficiaires seront mentionnées dans la presse apicole et sur www.cari.be.

Le rucher-tampon

En quelques mots, si vous ne désirez pas tout lire, le principe est de donner un coup de main aux apiculteurs malchanceux en leur vendant "à prix coûtant", sans bénéfice donc, des colonies pour remplacer les pertes hivernales ou autres.

la candidature du Cercle apicole de Nivelles a été reçue. La partie matériel ruche-ruchettes achetées chez Édý Résimont est conclue et le subside reçu. Fin de ce mois, nous passons à la pratique avec peintures des ruches et préparation de l'installation du rucher à Baudémont.

Vous suivrez sur le blog et dans la revue la progression de ce beau projet solidaire qui va dynamiser notre Cercle, mais je vous invite tout de même à lire ce qui suit...

1 Contrat - Ruchers tampons

30 sections se sont montrées intéressées par le projet de ruchers tampons que la Région wallonne, conseillée par le Comité d'Accompagnement chargé du projet d'accompagnement des apiculteurs wallons, souhaite créer. Il s'agit de permettre un redémarrage aux apiculteurs qui ont perdu leurs colonies. En produisant une réserve d'abeilles, les sections apicoles qui le souhaitent pourront offrir un service utile à leurs membres et susciter l'intérêt des apiculteurs pour l'adhésion à leur section.

A quoi s'engage la Région Wallonne ?

La Région Wallonne s'engage à subsidier, pour chaque section participant au projet, entre 5 et 8 paires de ruches-ruchettes qui seront acquises et installées selon les conditions décrites ci-dessous. Le subside s'élèvera au maximum à 1200 euros par section.

La Région délègue la mise en oeuvre de l'opération au CARI. Elle demeure cependant responsable de la vérification de la bonne utilisation de la subvention. Le projet s'étalera sur une durée de 10 ans à compter du 31 janvier 2015.

Que doivent faire les sections ?

- Acheter du matériel neuf.
- Acheter au minimum 5 ruches et au maximum 8 ruches du modèle de leur choix et dans les matériaux de leur choix. Chaque ruche sera accompagnée d'une seule hausse, d'une grille à reine, d'un nourrisseur et d'un plateau varroas. Chaque ruchette sera accompagnée d'un nourrisseur.
- Le nombre de ruchettes sera équivalent au nombre de ruches.
- **L'acquisition du matériel se fera avant le 31 janvier 2015.**



- Demander **une facture en bonne et due forme** au moment de l'achat du matériel et envoyer l'original de cette facture au CARI pour obtenir le remboursement du montant relatif au matériel éligible à la subvention **avant le 31 janvier 2015** (dernier délai).

- **Remplir un formulaire** ci-joint à la facture et le renvoyer sans attendre à Agnès FAYET par mail ou par

courrier postal : Place Croix du Sud, 4 bte L7.07.09 1348 Louvain-la-Neuve
communication@cari.be

Pour Roger, le monde était un village et la dispersion de sa famille aux quatre coins de la planète en était une parfaite illustration. Il était fier de ses enfants et de ses petits-enfants. Ainsi, par exemple, nous connaissions tous Martine même si la plupart d'entre-nous ne l'avaient jamais vue. Mais nous la connaissions. Tout comme la Chine, le miel chinois

Un souci permanent de Roger était la dérive de l'humanité, la tentative de l'homme de maîtriser la planète. Roger était un mercenaire, au franc-parler, qui avait des convictions fortes fondées sur une analyse très profonde des choses. Quelques exemples parmi bien d'autres :

- Ainsi, dans le monde agricole, il s'insurgeait contre la productivité à tous crins ; l'emploi des pesticides, herbicides et autres produits chimiques souvent fatals à nos abeilles, le faisait bondir.
- En matière de colonies d'abeilles, Roger était radicalement opposé à l'insémination artificielle des reines. Il faisait confiance à mère-nature, disait-il, qui veut que les mâles les plus alertes fécondent les reines vierges.
- Il en allait de même avec la varroase. L'abeille devra vaincre ce parasite disait-il.

Roger faisait sienne cette célèbre phrase d'Albert Einstein : « Le jour où l'abeille disparaît, l'humanité n'aura plus que 4 ans à vivre ! »

Mon cher Roger,

Tu avais toujours 20 ans, plus jeune que bien d'entre-nous. Ton intelligence pétillante, ton esprit clair, ton côté combatif, ton sens du contact, ton dévouement sans borne, nous faisaient oublier que le poids des ans s'accumulait. Toi qui était né peu avant notre cercle apicole, lequel fêtait l'an dernier, ses 90 ans. Festivités que tu avais présidées et qui avaient attiré des centaines de sympathisants, autant d'amis, d'élèves, d'apiculteurs. Sans oublier bien entendu les personnalités politiques qui voulaient aussi te rendre hommage.

Cher Roger, unanimement nous te disons merci pour cette vie tout entière consacrée à la nature et aux autres, à cette présidence de notre cercle que tu as assumée avec rigueur jusqu'au bout, à cette gentillesse sans borne.

Cher Roger, je suis fier de t'avoir connu, de t'avoir côtoyé, écouté, observé, ...

A cet hommage, je veux associer Roberte, en permanence à tes côtés, tous deux ayant toujours eu cet incomparable sens de l'accueil.



Au revoir, Roger ! Repose en paix !

Tes amis dans la peine.

Alain & Guy

Cycle des conférences du Cercle apicole de Nivelles saison 2015

Local « Le Canotier » Grand'Place à Nivelles.

Contacts: Paul Wadeleux 0496/55.24.98 ou JF Charlier.

"La ruche kenyenne" par Daniel Isorez le dimanche 15 mars 2015

" Journée d'étude et de promotion du miel, de l'abeille et de l'apiculture" lundi de Pentecôte le 25 mai.

Proposition d'un bel emplacement à Nivelles

J'habite au milieu d'un espace assez vert avec grande diversité de flore (Allée de la Tourette, derrière la Tour de Guet). Emplacement disponible pour un apiculteur pour une ruche. C'est avec plaisir qu'il pourrait en installer une chez moi . J'ai déjà eu cette expérience avec un apiculteur qui a dû cesser ses activités et je serais très heureux de la reconduire. Jardin 100% bio - grande diversité de fleurs et de plantes-- parcelles 100% naturelles - présence de mares.

Je ne demande bien évidemment rien en échange. si un apiculteur est intéressé, me contacter..

Louis Sevrin Allée de la Tourette 2 1400 Nivelles Téléphone: 0475 / 891600

Conférences et cours de l'Abeille du Hain

Chemin du Rosoir, N°10 à Wauthier-Braine B-1440 à 20H00. **Agnès Beulens** 02/366.03.30)

21/02 Organisation sociale, phéromones, expériences de Von frish avec **J-Luc Strebelle**

28/02 techniques d'élevage de reines par **Guy Séressia**

14 & 28/03 visites premières & de printemps 21/03 confection de plateaux chasse-abeilles

Conférences: Vendredi 20/02/2015 La Varroase par Mme Véronique Gyllins

Vendredi 20/03/2015 Venins et allergies par le Dr Michel Bierna

Conférences de nos « Cercles amis »

Cercle de Wavre SRAWE site internet: http://www.srawe.be.preview05.oxito.com/wp/?page_id=15

Lieu : Chez Michel Fraiteur, rue de Basse-Biez, 32 à Grez-Doiceau sauf exception

Dimanche 22 mars « Formation des essaims artificiels » de 14h à 17h par Guy Seressia

Vendredi 5 juin « Les ruches en plastique » de 20h à 22h par Charles Oldenhove

Samedi 19 septembre, conférence « La ruche kényane » de 20h à 22h par Philippe Cougnet

Dimanche 11 octobre : atelier cire : fonte, épuration, gaufrage

Lieu : Chez Ivan Son, ruelle des Croix, 45 à Grez-Doiceau de 10h à 18h – un horaire sera

établi pour chaque participant – inscription préalable obligatoire

Dimanche 8 novembre "Récolte et utilisation de propolis » 14 à 17h par Véronique Gyllins

+ **Assemblée générale de la SRAWE**

Toutes les informations concernant la SRAWE se trouvent sur <http://www.srawe.be>

Musée du Miel et de l'Abeille (Royale Amicale Sylvain Thibaut)

Rue Fontaine Pépin, 12 Lobbes B-6540

Les derniers dimanches du mois sauf si week-end festif, la date est alors déplacée.

Dimanche 29/03/2015

L'Art dans l'apiculture par C. Vin

Dimanche 26/04/2015

Les lois & conditions de l'AFSCA par Michel Bierna

Dimanche 31/05/2015

Le piège à pollen algérien par Daniel ISORET

Dimanche 27/09/2015

L'apiculture dans le futur par Agnès Fayet

Dimanche 25/10/2015

Les organes des sens de l'abeille par V. Vogels

Dimanche 29/11/2015

Hivernage des colonies par A. Mercier

Section « L'abeille du Centre »

(Salle Valère Motte Rue de Jolimont La Hestre à 250m de l'entrée du parc de Mariemont de 15 à 17H)

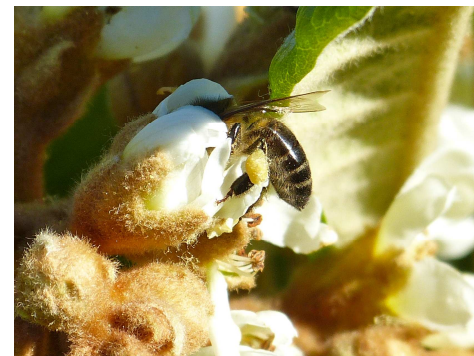
Infos : Carlo Mutti 0498/23.23.11. Tous les 3èmes vendredis du mois (Sauf 2ème vendredi en avril 2015).

Le petit mot du rédacteur :

Il est des rencontres qui nous transportent, qui nous montrent un chemin, qui changent votre vie.

Novice en apiculture, la chance que j'ai eu de rencontrer quelqu'un de la trempe de Roger et de le compter comme guide et conseiller était tellement improbable...

Un des ténors de l'apiculture m'a offert ses connaissances, ses savoirs, montré ses "pouvoirs" comme dirait un Africain. Il m'a conduit pas à pas.



Une érudition toujours aux aguets. Une accuité pour toute information concernant sa passion ou la vie du Cercle. Nous en discutons passionnément, et même si j'étais tombé "en filiation apicole", nous avions souvent débat. Une autre qualité était aussi son écoute. L'écoute d'un monument pour un jeune blanc-bec qui aurait bien rêvé de réunir les instances apicoles, sujet ô combien délicat, alors que Roger avait fait partie de toute la pyramide, aux échelons local, provincial, régional, national jusqu' à international.

Se rendre chez Roger, toujours si disponible... Cette simplicité, cette gentillesse, cette atmosphère de vieux couple amoureux qu'il entretenait avec Roberte. Nous partagions une demi-bière, elle venait nous tirer les oreilles si nous dépassions l'heure du souper... Mais déjà le rendez-vous suivant était pris, pour une photocopie ou les dates des conférences.

Ce sera un vide incommensurable que nous ne remplirons jamais. Tu seras un guide irremplaçable, nous nous y mettrons à plusieurs pour continuer à gérer le Cercle, ton Cercle dont tu étais si fier.

Cher Roger, j'espère pouvoir honorer toujours la magnifique confiance que tu m'a accordée.

Jean-François



cas d'accident

Veillez avertir au plus vite le secrétariat du Brabant Wallon

Véronique Gillyns

Rue Champ Rodange, N°83 à 1410 Waterloo

GSM : 0494 / 15.31.95 Mail : veroniquegillyns@gmail.com

Pour une bonne conduite de votre rucher, notre section met à votre disposition une bibliothèque fort bien fournie. Adressez-vous à notre bibliothécaire préféré : Jean-Marie Lecoq



La Ruche

Edy RESIMONT
65, rue à dettes
6150 ANDERLUES

tél : 071/52.31.81



La Ruche

Edy RESIMONT
65, rue à dettes
6150 ANDERLUES

tél : 071/52.31.81

Magasin spécialisé en Apiculture

TOUT LE MATERIEL APICOLE ET DE MIELLERIE
LES PRODUITS DE LA RUCHE ET LEURS DERIVES

Ruches de 1^{ère} qualité en sapin du Nord

Cire laminée gaufrée, Matériel complet pour l'élevage des reines
Nourrissements, Produits sanitaires, Librairie apicole, etc
Mais avant tout :

DES APICULTEURS AU SERVICE DES APICULTEURS

Du mardi au vendredi de 9H à 12H30 et de 14H00 à 18H
Les samedis de 9H à 12H30 Il est préférable de téléphoner



Donat Garden

0499/18 92 88

067/55 28 42

Prend soin de votre jardin

Aménagement, taille, élagage, abattage, broyage, ...



Cotisations à verser au N° BE78 0001 0506 9386

Membres sympathisants : 15 € (revue du Cercle)

Membres apiculteurs : 30 €

Comprenant l'abonnement à la Belgique Apicole

L'abonnement à la revue du Cercle

L'assurance responsabilité civile pour le rucher